

TRIBUNE

Cartographie des hippodromes français : réformer, oui ; précipiter, non !

Invités il y a un an par les Sociétés mères au Congrès de la Fédération Nationale des Courses Hippiques, nous avons porté un message clair : l'avenir de la filière des courses hippiques passe par son ancrage dans les territoires.

Loin d'être un handicap ou un simple centre de coûts, le réseau des hippodromes régionaux constitue un véritable atout économique, social, agricole et populaire. Il fait vivre des professionnels, mobilise des milliers de bénévoles, contribue à l'activité de la filière équine et entretient un lien de proximité indispensable entre les courses et le grand public. La crise que traverse aujourd'hui la filière, avec une baisse brutale de ses ressources et une diminution déjà engagée du nombre de chevaux à l'entraînement, impose naturellement de faire évoluer notre modèle.

Nous ne contestons ni la nécessité de réformer, ni celle de rechercher des économies et des mutualisations. L'immobilisme n'est pas une option. Mais la précipitation ne peut pas davantage tenir lieu de stratégie. L'équation « moins de chevaux, moins de partants, moins de courses » est compréhensible. Sa traduction sur le terrain est toutefois beaucoup plus complexe. En particulier, réduire le nombre de réunions ne signifie pas nécessairement réduire les coûts dans les mêmes proportions. De nombreux hippodromes sont mixtes et accueillent à la fois des réunions de galop et de trot. Une diminution de leur activité ne fera disparaître ni les dépenses d'entretien des infrastructures, ni les exigences de sécurité, ni les obligations réglementaires, ni une grande partie des charges de personnel et des investissements nécessaires à leur fonctionnement.

Une décision présentée comme une économie pour la filière ne doit donc pas avoir pour seul effet de déplacer les charges vers les sociétés de courses et les collectivités territoriales, tout en diminuant leurs recettes. Ce ne serait pas résoudre le problème économique, mais le déplacer.

C'est pourquoi toute nouvelle cartographie des hippodromes doit être précédée d'une évaluation précise des économies réellement attendues, mais aussi de ses conséquences économiques, sociales et territoriales. Les effets indirects doivent être pris en compte : fragilisation de certaines sociétés de courses, moindre capacité à entretenir les équipements, découragement des bénévoles, conséquences pour les professionnels et, à terme, risque de disparition de certains hippodromes. Or, un hippodrome qui disparaît ne se recrée pas quelques années plus tard. Avec lui peuvent disparaître un savoir-faire, une équipe de bénévoles, des infrastructures et parfois plusieurs décennies d'investissements publics et privés.

La méthode est donc essentielle. Cette évolution doit faire l'objet d'une véritable concertation avec les instances régionales du galop et du trot, les sociétés de courses, les deux Sociétés mères – particulièrement lorsque les hippodromes sont mixtes –, la Fédération Nationale des Courses Hippiques, les professionnels et les collectivités locales. Ces dernières sont souvent propriétaires du foncier et des équipements et presque toujours partenaires de leur fonctionnement.

France Galop indique que les propositions présentées constituent une base de discussion et que « la connaissance du terrain doit pouvoir les améliorer encore ». Nous prenons acte de cette volonté et nous la partageons. Mais encore faut-il que cette concertation dispose du temps nécessaire pour être réelle et utile. Comment envisager des arbitrages aussi structurants et potentiellement irréversibles avec une mise en œuvre dans quelques mois seulement, alors que leurs conséquences doivent encore être analysées avec ceux qui font vivre quotidiennement les hippodromes ?

L'urgence financière impose d'agir. Elle impose aussi de ne pas prendre dans l'urgence des décisions susceptibles d'aggraver les difficultés qu'elles sont censées résoudre. Il existe enfin un enjeu plus large : celui de la légitimité et de l'image des courses hippiques.

Nous le rappelions déjà lors du Congrès de Tours : face à la perception encore trop fréquente d'une filière élitiste et éloignée du grand public, notre ancrage agricole, populaire et territorial constitue notre meilleure réponse. Les hippodromes régionaux sont des lieux de rassemblement, souvent familiaux, profondément intégrés à la vie locale. Ils permettent à des publics très divers de découvrir les courses et la filière équine.

Les fragiliser sans avoir précisément mesuré les conséquences serait prendre le risque d'affaiblir l'une des singularités qui ont longtemps fait la force du modèle hippique français. Transformer notre modèle est indispensable. Mais cette transformation doit être construite avec les territoires et non à leur détriment.

Recherchons les économies réelles. Mutualisons lorsque cela est pertinent.

Adaptons le calendrier lorsque cela est nécessaire. Mais ne faisons pas des hippodromes régionaux la variable d'ajustement des difficultés financières de la filière.

Réformer, oui. Décider dans la précipitation et sans les territoires, non.

Géraldine BANNIER Députée de la Mayenne Présidente du Groupe d'Etudes Cheval à l'Assemblée nationale	Jean-Pierre VOGEL Sénateur de la Sarthe Président du Groupe d'études Cheval au Sénat
Anne-Laure BLIN, députée du Maine-et-Loire Jean-Yves BONNEFOY, député de la Loire	Catherine BELRHITI, sénatrice de la Moselle Martine BERTHET, sénatrice de la Savoie Annick BILLON, sénatrice de la Vendée

Jean-Luc BOURGEAUX, député d'Ille-et-Vilaine Eric BOTHOREL, député des Côtes-d'Armor Françoise BUFFET, députée du Bas-Rhin Cendrine CHAZE, député de l'Orne Josiane CORNELOUP, députée de Saône et Loire Mickaël COSSON, député des Côtes-d'Armor Michel CRIAUD, député du Morbihan Romain DAUBIÉ, député de l'Ain Nicole DUBRE-CHIRAT, députée du Maine-et-Loire Denis FEGNE, député des Hautes-Pyrénées Guillaume GAROT, député de la Mayenne Sabine GERVAIS, députée de Charente-Maritime Carole GUILLERM, députée des Hauts-de-Seine Sacha HOULIE, député de la Vienne Hélène LAPORTE, députée du Lot-et-Garonne Nicole LE PEIH, députée du Morbihan Christophe MARION, député du Loir-et-Cher Eric MARTINEAU, député de la Sarthe Patricia MAUSSION, députée de Maine-et-Loire Graziella MELCHIOR, députée du Finistère Didier PADEY, député de Savoie Josy POUYETO, députée des Pyrénées Atlantiques Nicolas RAY, député de l'Allier Laetitia SAINT-PAUL, députée du Maine-et-Loire Frédéric VALLEToux, député de Seine-et-Marne	Alexandra BORCHIO FONTIMP, sénatrice des Alpes-Maritimes Corinne BOURCIER, sénatrice de Maine-et-Loire Laurent BURGOA, sénateur du Gard Jean-Marc BOYER, sénateur du Puy-de-Dôme Michel CANEVET, sénateur du Finistère Cédric CHEVALIER, sénateur de la Marne Guillaume CHEVROLLIER, sénateur de la Mayenne Marie-Carole CIUNTU, sénatrice du Val-de-Marne Laure DARCOS, sénatrice de l'Essonne Elisabeth DOINEAU, sénatrice de la Mayenne Alain DUFFOURG, sénateur du Gers Laurent DUPLOMB, sénateur de la Haute-Loire Jean-Luc FICHET, sénateur du Finistère Laurence GARNIER, sénatrice de Loire-Atlantique Béatrice GOSSELIN, sénatrice de la Manche Pascale GRUNY, sénatrice de l'Aisne Olivier HENNO, sénateur du Nord Muriel JOURDA, sénatrice du Morbihan Claude KERN, sénateur du Bas-Rhin Khalifé KHALIFÉ, sénateur de la Moselle Ronan LE GLEUT, sénateur des Français de l'étranger Antoine LEFÈVRE, sénateur de l'Aisne Dominique de LEGGE, sénateur d'Ille-et-Vilaine Anne-Catherine LOISIER, sénatrice de la Côte d'Or David MARGUERITTE, sénateur de la Manche Marie MERCIER, sénatrice de Saône-et-Loire Damien MICHALLET, sénateur de l'Isère Brigitte MICOULEAU, sénatrice de Haute-Garonne Jean-Marie MIZZON, sénateur de la Moselle Laurence MULLER-BRONN, sénatrice du Bas-Rhin Louis Jean de NICOLAY, sénateur de la Sarthe Olivier PACCAUD, sénateur de l'Oise Clément PERNOT, sénateur du Jura Stéphane PIEDNOIR, sénateur de Maine-et-Loire Bernard PILLEFER, sénateur de Loir-et-Cher Kristina PLUCHET, sénatrice de l'Eure Rémy POINTEREAU, sénateur du Cher Sophie PRIMAS, sénatrice des Yvelines Sonia de la PROVÔTÉ, sénatrice du Calvados Frédérique PUISSAT, sénatrice de l'Isère
---	--

	Jean-François RAPIN, sénateur du Pas-de-Calais Hervé REYNAUD, sénateur de la Loire Olivier RIETMANN, sénateur de la Haute Saône Pierre-Jean ROCHETTE, sénateur de la Loire Jean-Luc RUELLE, sénateur des Français de l'étranger Marc SÉNÉ, sénateur du Bas-Rhin Jean SOL, sénateur des Pyrénées-Orientales Sylvie VALENTE LE HIR, sénatrice de l'Oise Louis VOGEL, sénateur de Seine-et-Marne
--	--